

**ADOPTÉ À LA
SÉANCE DU
7 NOVEMBRE 2005**

**Commission scolaire
des Patriotes**



*Comité consultatif des services aux élèves handicapés
et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage*

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Patriotes tenue au siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, le 26 octobre 2005.

La séance débute à 19 h 30.

Trente-deux personnes assistent à la réunion sous la présidence de Mme France Tremblay, présidente, et de M. Jean-Louis Tousignant, coordonnateur de l'adaptation scolaire, qui représente la directrice générale à ce comité.

1. Mot de bienvenue

Mme France Tremblay, présidente du Comité 2004-2005, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée. Elle présente les membres parents du Comité 2004-2005.

Elle rappelle que l'objectif de la réunion est d'élire dix parents qui siégeront au Comité pour l'année scolaire 2005-2006.

Elle présente, à l'aide d'un PowerPoint, un projet d'ordre du jour qui est accepté par l'ensemble des membres de l'assemblée.

1. Mot de bienvenue
2. Le Comité consultatif des services aux élèves HDAA
3. Bilan du Comité 2004-2005
4. Période de questions sur le fonctionnement du Comité
- Pause
5. Mise en candidature et élection des parents
6. Nomination d'un parent membre du Comité au Comité de parents
7. Mot de la fin.

2. Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

M. Tousignant présente la responsabilité du Comité qui consiste à donner son avis à la commission scolaire sur les normes d'organisation des services éducatifs qu'elle a l'intention de mettre dans sa politique d'organisation des services aux élèves HDAA et sur le budget qui sera alloué pour l'organisation des services. Il peut aussi donner son avis sur l'application du plan d'intervention et sur les ententes que la commission scolaire peut conclure avec des organismes pour la prestation de service à ces élèves.

Sa composition est régie par la Loi sur l'instruction publique et le nombre des représentants de chaque groupe est déterminé par le Conseil des commissaires. Ainsi, pour la Commission

scolaire des Patriotes, le comité se compose de dix représentants des parents d'élèves HDAA, trois enseignants, un professionnel et un personnel de soutien qui œuvrent auprès de ces élèves, une direction d'école, un représentant des organismes qui dispensent des services à ces élèves et le coordonnateur de l'adaptation scolaire qui représente la directrice générale (sans droit de vote).

3. Bilan du Comité 2004-2005

Mme France Tremblay présente les points saillants de l'année 2004-2005.

Parmi les dossiers qui ont été traités, le Comité s'est prononcé sur les dossiers suivants :

- Budget alloué aux élèves HDAA;
- Politique sur les critères d'inscription;
- Ententes extra-territoriales;
- Organisation des services aux élèves HDAA;
- Passage primaire-secondaire;
- Intimidation à l'école;
- Localisation des classes spéciales;
- Orientations budgétaires;
- Planification stratégique 2004-2007;
- Répartition des ressources;
- École spécialisée.

4. Période de questions

Madame France Tremblay et Monsieur Jean-Louis Tousignant répondent aux questions de l'assemblée qui ont porté sur :

- Formation du comité
- Le mandat du comité
- Services particuliers aux élèves
- L'identification des élèves
- Plan d'intervention
- Formation aux parents
- Information aux parents
- Transition vie active
- Rôle et pouvoir
- Implication Montérégie
- Comment sont recrutés les parents

5.1 Mise en candidature et élection des parents

M. Jean-Louis Tousignant agit à titre de président d'élection. Il énonce les modalités d'élection aux dix postes en nomination.

M. le Président ouvre la période de mise en candidature.

Violette Bernier propose sa candidature

Pierre Dufour propose sa candidature
Nancy Hill propose sa candidature
France Tremblay propose sa candidature
Mireille Desrosiers propose sa candidature
Annie Milette propose sa candidature
Johanne Lacroix propose sa candidature
Sonja De Ruyter propose sa candidature
Marie-Claude Dion propose sa candidature
Carole Hamelin propose sa candidature
Alain Levasseur propose sa candidature
René Savard propose sa candidature
Hélène Reboux propose sa candidature
Nancy Bernard propose sa candidature
Danny Gilbert propose sa candidature
Monia Dumais propose sa candidature
Martine Hubert-Meyer propose sa candidature
Martine Latendresse propose sa candidature

Ne recevant plus de candidature, M. Jean-Louis Tousignant clôt la période de mise en candidature.

Élection :

Résolution 01/2005-10-26

Considérant l'article 185,1^o de la Loi sur l'instruction publique;

Suite aux élections, il est proposé par Daniel Archambault, appuyé par Nancy Hill, de nommer au Comité consultatif des services aux élèves HDAA – année scolaire 2005-2006, les parents élus suivants :

- Nancy Bernard
- Mireille Desrosiers
- Marie-Claude Dion
- Monia Dumais

- Carole Hamelin
- Martine Hubert-Meyer
- Johanne Lacroix
- Alain Levasseur
- Annie Millette
- France Tremblay-

Adopté à l'unanimité.

5.2 Mise en candidature et élection des parents substitués

Résolution 02/2005-10-26

Advenant la démission d'un ou de parents en cours de mandat, Monia Dumais, appuyée par Marie-Claude Dion, propose qu'une liste de parents intéressés à remplacer le ou les parents démissionnaires soit établie :

Les parents dont le nom suit manifestent leur intérêt :

1. Danny Gilbert
2. René Savard
3. Sonja De Ruyter
4. Pierre Dufour
5. Violette Bernier

Les modalités de rappel sont dans l'ordre du nombre de votes obtenus.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

6. Désignation d'un représentant du Comité consultatif des services aux élèves HDAA au Comité de parents 2005-2006

Résolution 03/2005-10-26

Considérant l'article 189,2^o de la Loi sur l'instruction publique ;

Suite aux élections, il est proposé par France Tremblay appuyée par Annie Millette de désigner Carole Hamelin représentante du Comité consultatif des services aux élèves HDAA au Comité de parents et de désigner madame Johanne Lacroix comme substitut.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Conclusion

M. Tousignant félicite les personnes qui ont été nommées et remercie les membres de l'assistance pour leur participation.

Il indique que la première réunion du Comité se tiendra le 7 novembre 2005, à 19 h 30, au siège social de la Commission scolaire. Les séances sont publiques et prévoient un moment de parole au public.

Sur ce, la séance est levée. Il est 9h15.

Responsable d'assemblée

Présidente d'assemblée